



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/1215
26 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 17 OCTOBRE 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'OUZBÉKISTAN AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Représentant permanent de la République d'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui transmettre la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan publiée le 14 octobre 1994 à Tashkent.

Le Représentant permanent de la République d'Ouzbékistan a également l'honneur de demander que le texte de la présente note verbale et de son annexe soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

Annexe

DÉCLARATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'OUZBÉKISTAN
DU 14 OCTOBRE 1994

[Original : russe]

Les accusations des organes officiels de la République islamique d'Afghanistan à l'adresse de la République d'Ouzbékistan concernant ses "ingérences" dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, en particulier l'intervention des forces armées de l'Ouzbékistan dans la guerre civile que livrent des forces antagonistes en Afghanistan, sont devenues ces derniers temps plus fréquentes et ont suscité au Ministère des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan l'inquiétude et l'indignation les plus vives.

Nous rejetons formellement les propos calomnieux et dépourvus de fondement dirigés contre la République d'Ouzbékistan et déclarons que ces accusations ne constituent rien d'autre qu'une tentative, due à certaines forces en Afghanistan et ailleurs, de nuire au prestige de l'Ouzbékistan aux yeux de la communauté mondiale, ainsi qu'aux efforts déployés par notre pays au service de la paix, d'aggraver les relations entre les deux pays voisins et d'accroître encore la tension dans la région.

L'Ouzbékistan n'a cessé de proclamer sa profonde inquiétude devant la poursuite de l'affrontement armé et de la guerre fratricide en Afghanistan et s'est maintes fois déclaré prêt à examiner avec tous les pays intéressés les mesures concrètes susceptibles de faciliter une solution du problème afghan. Nous nous sommes toujours fermement prononcés par principe en faveur d'approches pacifiques de la solution du problème afghan, qu'il est impossible d'esquiver et qui doivent exclure l'ingérence de tous les autres États dans ses affaires intérieures. À la quarante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Ouzbékistan a proposé d'organiser à Tashkent, sous l'égide de l'ONU, un séminaire permanent sur les problèmes de la sécurité régionale.

La position de stricte neutralité et de non-ingérence de la République dans les affaires intérieures de l'Afghanistan a été exprimée dans la déclaration commune des Ministres des affaires étrangères de l'Ouzbékistan et de la Russie, en date du 8 février 1994 (voir S/1994/156, annexe).

Les appels de l'Ouzbékistan à une nécessaire action de toutes les forces saines de la région et de la communauté mondiale en faveur d'un règlement pacifique des conflits qui se déroulent en Afghanistan ont trouvé un écho jusqu'au séminaire tenu à Tashkent par la CSCE en septembre dernier, à l'heure même où une fois de plus notre république faisait l'objet d'une accusation grossière et provocatrice selon laquelle ses forces armées interviendraient dans les affaires de ce pays tant éprouvé.

Le 4 octobre dernier, prenant la parole à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Ouzbékistan a de nouveau proclamé le caractère inadmissible de toute intervention dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et la nécessité d'un embargo sur l'importation d'armes dans les zones de conflits régionaux.

/...

Nous avons la certitude que les dirigeants de l'Afghanistan et les diverses forces politiques du pays apprécient à leur juste valeur le souci de l'Ouzbékistan de prévenir les conflits dans la région et le rôle pacifique qu'il joue à cet égard; son désir d'élargir les relations de bon voisinage et de coopération multiforme et mutuellement avantageuse avec un Afghanistan indépendant et souverain, afin de renforcer le climat de compréhension mutuelle et de confiance dans la région, qu'ils n'accepteront pas à l'avenir les menées des adversaires de son action tant à l'intérieur qu'en dehors du pays, feront preuve d'un patriotisme authentique et sage et, compte tenu des amères conséquences du conflit fratricide, concentreront leurs efforts sur une réconciliation nationale dans l'intérêt et pour le bien de tout le peuple afghan.
